



Tarbes, le 9 mai 2017

Monsieur le directeur,

Lors du groupe de travail réuni le 5 mai 2017, nous avons pu constater à quel point le projet de transfert de la mission enregistrement au SPF1 de Tarbes est inabouti :

- sur quatre agents et demi exerçant actuellement la mission (affectés, détachés ou renfort ponctuel) deux seulement sont assurés de suivre la mission ;
- le projet de mouvement des A n'en affecte aucun sur le poste d'adjoint créé pour cette fusion ;
- les formations dédiées au module FIDJI Enregistrement ne sont prévues qu'après la mise en place du SPFE au 1<sup>er</sup> septembre ;
- aucun module de formation adapté n'existe concernant les impacts de cette fusion sur la comptabilité.

Comment ce service pourrait-il être opérationnel au 01/09/2017 ?

L'expérience des services déjà confrontés à cette réforme nous prouve que, dans ces conditions, nous allons droit dans le mur.

C'est pourquoi nous vous demandons de retarder cette fusion pour permettre à l'équipe de travail de se constituer et de se former correctement.

Par ailleurs, il est apparu clairement que l'accueil de l'enregistrement devrait être réalisé au niveau du service et non au rez-de-chaussée.

Nous demandons également à ce que l'ensemble des représentant(e)s du CHSCT ainsi que les acteurs de la prévention (ISST, Médecine de Prévention, assistant de prévention) soient informés de cette situation.

Le secrétaire CGT  
Finances Publiques 65

José Navarro

Le secrétaire Solidaires  
Finances Publiques

Philippe Villedieu

La secrétaire  
FO DGFIP

Marie Françoise  
Thomas

Le secrétaire du  
CHSCT

Alain Estrade

Les agents du service de l'enregistrement :

Sean Parent

Marie-Josée Chancey

Anne-Danièle